

CONSEIL MUNICIPAL 2011

Du vendredi 30 Septembre



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 30 septembre 2011

L'an deux mille onze, le 30 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Mr Michel DELAITRE.

Etaient présents : Mr CLEMENT 1^{er} adjoint, Mr COLLAS 2^{ème} adjoint,
Mmes AMBROZY, BOURREAU, LAURENT, Mrs LIENART et PILLON.

Absents non excusés : Mrs BONTEMPELLI et DESFERET

Secrétaire de séance : Mr COLLAS

Mise au point de Mr DELAITRE informant le public :

- qu'il ne sera pas débattu au sein du conseil municipal les questions personnelles et qu'une permanence se tient à la mairie le samedi matin sur rendez-vous
- que les critiques systématiques n'aboutiront qu'à un seul résultat : alimenter les rumeurs et engendrer des incompréhensions.

Monsieur DELAITRE donne lecture du courrier de démission de Mme Claudine BELLACLAS, conseillère municipale pour cause de déménagement.

Après avoir approuvé le compte rendu de séance du 4 août 2011, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

1°) Délibérations

Participation scolaire 2009/2010 Commune de Luzancy

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ACCEPTE la participation scolaire 2009/2010 de 524,63 € demandée par la Commune de LUZANCY pour l'enfant Enza CLERGET domicilié à MERY SUR MARNE.

T.L.E

A compter du 1er mars 2012 la taxe d'aménagement (T.A) se substituera à la Taxe Locale d'Equipement (T.L.E). La préfecture organise une réunion le 4 octobre à Meaux afin d'explicitier notamment les implications pour les communes de la loi Bricq et les nouvelles taxes instituées dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'aménagement. Les communes devant délibérer avant le 30 novembre 2011, le conseil décide de reporter cette délibération.

Convention abri-bus Conseil Général

Le conseil autorise Mr DELAITRE à signer la convention avec le Conseil Général relative à la mise à disposition de l'abri voyageurs situé place du Calvaire.

Convention entretien des haies zone 70 km/h

Lecture du courrier d'approbation du Conseil Général sur les termes de la convention avec la commune de Luzancy relative à la moitié de l'entretien des haies de la section d'approche limitée à 70 km/h.

Enquête publique chemin de Courcelles à Sainte-Aulde

Comme déjà signalé lors du conseil municipal du 25 février 2011, aucune convention n'a été signée entre les riverains et la commune (décision prise par l'ancien conseil). Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu d'organiser une enquête publique simplifiée. A partir du 10 octobre sera constitué le dossier d'enquête. L'association des riverains du chemin rural de Courcelles sous Méry à Sainte-Aulde s'étant engagée à prendre en charge la totalité des frais (achat du terrain, bornages et frais de notaire). Un courrier sera adressé au Conseil Général pour le déplacement du G.R.

Interventions musicales CCPF

Mr DELAITRE informe le conseil municipal de la mise en place d'éveil musical dans les écoles et donne lecture du courrier de la Communauté de communes spécifiant que la convention pourrait être établie pour 3 ans. Suite à l'intervention de Mr DELAITRE auprès de Mr BOUE de la CCPF, le prix

horaire serait de 21,50 € Mme REBOUL, directrice de Méry sur Marne, souhaiterait que les cours durent 40 minutes par classe et par semaine sur 28 semaines. Le conseil préférerait une convention annuelle renouvelable par tacite reconduction.

2°) Contrat Rural Intercommunal

Monsieur le Maire signale que lors de la réunion de la commission des travaux du 31 août 2011 avec Mr CARRERE, architecte; celui-ci a proposé : soit que la commune continue avec lui, soit de faire appel à un confrère. Les membres de la commission ont décidé à l'unanimité de faire appel à un autre architecte. Un courrier en date du 2 septembre lui a été adressé.

D'autre part, la commission abandonne le projet élaboré par l'ancienne municipalité, ce dernier n'étant pas techniquement réalisable. Un nouveau projet est étudié pour transformer le préau actuel en salle de classe.

3°) SCOT

Ce Schéma de Cohérence Territoriale englobera la Communauté de Communes du pays de l'Ourcq et la Communauté de Communes du Pays Fertois. 42 réunions seront programmées jusqu'en mai 2013 pour son élaboration et son application fin 2013. Les P.L.U, P.O.S et cartes communales devront être compatibles au SCOT dans un délai de 3 ans.

4°) Affaires diverses

Photocopieur couleur

Mr CLEMENT expose les devis : Bureau 02 et ETTER ; Saâcy Ordi Services n'a pas répondu.

En location = Bureau 02 : 84,85 €H.T – ETTER 140 €H.T

En achat = Bureau 02 : 4 290 €H.T - ETTER 6 604 €H.T.

Le contrat de maintenance copie est également moins cher chez Bureau 02 et définitif, celui d'ETTER est indexé annuellement.

Le conseil adopte à l'unanimité l'achat d'un photocopieur couleur SHARP de Bureau 02 en dépenses d'investissement, ce qui permettra de récupérer la T.V.A.

Courrier de Mme GARDIN-VRILOR Lyne

Mr DELAITRE fait part de la demande de Mme GARDIN-VRILOR d'acheter la partie du sentier de la Fontaine traversant sa propriété. Ce sentier relie la rue du bois à la route de Sainte- Aulde. Le conseil souhaite conserver ce chemin et va proposer son déplacement. Les frais engagés par la transaction seront à la charge de Mme GARDIN-VRILOR.

Actualisation du Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables (SDIC)

Un questionnaire est à remplir sur les pistes cyclables

Mr DELAITRE fait part d'une pétition du C.A.C (Comité d'Actions Citoyennes) concernant la réduction de vitesse sur les RD 402 et 80 E. Celui-ci rappelle qu'effectivement un projet avait été élaboré par l'ancienne municipalité en 2009. Lors de la visite de Mme BONIN du Conseil Général en mars 2011, celle-ci a indiqué que le dossier n'avait pas été déposé. Le conseil municipal actuel n'a pas donné suite à ce projet privilégiant le projet école – cantine définitive et rénovation de la salle des fêtes. Mr DELAITRE a demandé à la gendarmerie des contrôles de vitesse sur la RD 80 E.

Lecture de l'appel à la générosité du Comité du mémorial du dernier convoi.

Le Maire indique que :

- le Noël des enfants aura lieu le dimanche 4 décembre à la salle des fêtes de Saâcy sur Marne et que cette salle est prêtée gracieusement.
- la remise des colis aux anciens aura lieu le dimanche 11 décembre à Méry sur Marne.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 35

Le secrétaire de séance
D. COLLAS